

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant
nomination des membres des conseils d'administration des
Sociétés publiques d'administration des bâtiments scolaires de
l'enseignement organisé par les Pouvoirs publics**

A.Gt 23-03-2000

M.B. 06-07-2000

modifications :

A.Gt 20-09-01 (M.B. 22-01-02)

A.Gt 01-10-03 (M.B. 09-12-03)

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret de la Communauté française du 5 juillet 1993 portant création de six sociétés de droit public d'administration des bâtiments scolaires de l'enseignement organisé par les Pouvoirs publics;

Vu les arrêtés du Gouvernement de la Communauté française du 9 novembre 1993 fixant les statuts des sociétés publiques d'administration des bâtiments scolaires de l'enseignement organisé par les Pouvoirs publics;

Sur proposition du Ministre de l'Enseignement secondaire, des Arts et Lettres;

Après la délibération du Gouvernement de la Communauté française en date du 23 mars 2000,

Arrête :

modifié par A.Gt 01-10-2003

Article 1^{er}. - Sont nommés membres du conseil d'administration de la Société publique d'administration des bâtiments scolaires de Bruxelles :

- Mme Bénédicte Bodson;
- M. Yves Cabuy;
- Mme Lucette Chapelle;
- Mme Martine Dorchy;
- M. Paul Henrion;
- Mme Françoise Bertieaux.

modifié par A.Gt 01-10-2003

Article 2. - Sont nommés membres du conseil d'administration de la Société publique d'administration des bâtiments scolaires du Hainaut :

- M. Alfred Piraux;
- M. Philippe Dubreucq;
- M. Michel Huin;
- M. Dany Vince;
- M. Mario Longo;
- M. Georges Pluvinage.

modifié par A.Gt 20-09-2001

Article 3. - Sont nommés membres du conseil d'administration de la Société publique d'administration des bâtiments scolaires de Liège :

- M. Sébastien Bollingh;
- M. Jean-Louis Dambiermont;
- M. José Desiron;
- M. André Frederic;
- M. Pierre Gilissen;
- Mme Laurence Vancrayebeck.



modifié par A.Gt 20-09-2001 ; A.Gt 01-10-2003

Article 4. - Sont nommés membres du conseil d'administration de la Société publique d'administration des bâtiments scolaires de Namur :

- M. Emile Bertrand;
- M. Bruno Louis;
- M. Léon Groulard;
- M. Joseph Descy;
- M. Jean-Luc Boigelot;
- M. Lucien Carliez.

modifié par A.Gt 01-10-2003

Article 5. - Sont nommés membres du conseil d'administration de la Société publique d'administration des bâtiments scolaires du Luxembourg :

- M. Michel Droissart;
- M. Arnaud Duquesne;
- M. Marcel Gomand;
- M. Alain Laurent;
- M. Jean Semes;
- M. Léon Wansart.

Article 6. - Sont nommés commissaires du Gouvernement à la Société publique d'administration des bâtiments scolaires de Bruxelles : M. Bruno Ponchau; à la Société publique d'administration des bâtiments scolaires du Hainaut : M. Dany Vince; à la Société publique d'administration des bâtiments scolaires de Liège : M. Christian Monfils; à la Société publique d'administration des bâtiments scolaires de Namur : M. Willy Perot; à la Société publique d'administration des bâtiments scolaires du Luxembourg : Christian Monfils.

Article 7. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Article 8. - Le Ministre ayant dans ses attributions la tutelle des Sociétés publiques d'administration des bâtiments scolaires de l'enseignement organisé par les Pouvoirs publics est chargé de l'exécution du présent arrêté.

